REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE: Economique et Social

OBJECTIF

- Permettre aux membres de la délégation du personnel au CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière d'Economie et de Social conformément à l'article L2315-63 du Code du Travail.

COMPETENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Cerner son rôle en matière d'économie et de social
- Déceler et mesurer les points économiques et sociaux
- Evaluer les conditions économiques et financières de l'entreprise
- Participer au développement économique et social de l'entreprise

PROGRAMME

1. **Fonctionnement et moyens du CSE**
- les réunions du CSE
- ordre du jour et procès verbaux
- les heures de délégation
- le règlement intérieur du CSE
- les expertises du CSE
- la BDESE

2. **Les missions du CSE en matière économique et social**
- les différentes consultations obligatoires
- le rôle en matière économique et social
- les prérogatives du CSE en matière environnementale

3. **Les bases de la comptabilité**
- définitions: bilan, compte de résultat, liasse fiscale
- classes et écritures comptables
- les différents types de comptabilité

4. **Le compte de résultat**
- comprendre sa construction
- les points à analyser sur le compte de résultat
- exercices pratiques

5. **Le bilan**
- comprendre sa construction
- Les points à analyser sur le bilan
- exercices pratiques

6. **Analyse financière**
- les bases de l'analyse financière
- le droit d'alerte économique du CSE
- **Le rôle de gestion du CSE**
- Les différents budgets
- Les modalités de gestion des budgets du CSE

Moyens pédagogiques

Exposés, visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques.
Consultant expert comptable pour les parties comptables et financières
Consultant CSE

Durée / Nombre de stagiaires

3 jours soit 21 heures
De 1 à 10 stagiaires

Public concerné

Toute personne élue au CSE

Pré requis

Pas de pré requis

Dates, lieu, tarif

Sur convention

Délai d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises

Quizz

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par CAPIconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.